



Saunier Duval

Toujours à vos côtés

S'adapter au contexte énergétique tout en réalisant des économies ? C'est possible avec les 66 pompes à chaleur hybrides de Saunier Duval !

Le prix de l'électricité a presque doublé depuis 2006, et il connaît de grandes fluctuations depuis 2022. Cela met en évidence l'importance de proposer des systèmes qui ne reposent pas que sur l'énergie électrique : c'est le cas de nos pompes à chaleur hybrides.

Le + de la marque : l'intelligence embarquée, grâce à la régulation, qui permet de basculer d'une énergie à l'autre en tenant compte, entre autres, de leur coût.

Mais au fait, la pompe à chaleur hybride c'est quoi ?

Les pompes à chaleur hybrides sont idéales dans le cadre d'une rénovation du logement. Elles reposent sur deux énergies (le gaz d'un côté et l'énergie thermodynamique de l'autre) et sont ainsi le parfait compromis pour une personne qui souhaite chauffer plus durablement son logement tout en bénéficiant d'un système flexible. Les pompes à chaleur hybrides permettent ainsi de basculer en temps réel sur la source d'énergie la plus adéquate en fonction du contexte énergétique. En effet, une pompe à chaleur hybride est un système composé d'une pompe à chaleur d'une part et d'une chaudière d'autre part, qu'elle soit déjà en place ou à installer. Le tout est piloté par une régulation qui autorise le passage d'une solution à une autre automatiquement.

Avec Saunier Duval, les pompes à chaleur hybrides, c'est :

- ✓ Une gamme parmi les plus profondes du marché articulée autour de 11 modèles de pompes à chaleur et 6 modèles de chaudières, offrant ainsi un large choix de puissance et de confort d'eau chaude sanitaire
- ✓ Des systèmes éligibles aux aides financières : 66 PAC hybrides complètes (chaudière et pompe à chaleur neuves) éligibles aux dispositifs MaPrimeRénov' et CEE et possibilité d'accéder à MaPrimeRénov' en combinant une pompe à chaleur avec une chaudière existante
- ✓ Une approche par éléments, qui permet d'opter pour le juste niveau de puissance de la PAC et d'ajouter une chaudière en complément : jusqu'à 20 % d'économie en fourniture par rapport à une PAC double service avec appoint électrique

Saunier Duval pionnier de la régulation selon le coût des énergies

Dans le contexte énergétique instable préalablement évoqué, il est primordial de pouvoir compter sur un système qui permet de choisir son énergie, **notamment en fonction de son coût.**

C'est pourquoi Saunier Duval va plus loin, en plus de proposer une régulation en fonction des performances des générateurs (chaudière ou pompe à chaleur) et de la température extérieure, elle prend en compte le **coût des énergies afin de privilégier le générateur le plus économique.**

Principe de fonctionnement avec le thermostat système MiPro Sense :

- ✓ Connaît en temps réel les performances de la pompe à chaleur (COP) et le rendement de la chaudière

- ✓ Croise l'information avec les tarifs de l'électricité et du gaz, qui lui ont été renseignés au préalable
- ✓ Choisit le générateur le plus économique
- ✓ S'assure que la pompe à chaleur puisse fournir la puissance requise et active la chaudière en cas de besoin



Les pompes à chaleur hybrides : des systèmes éligibles aux aides financières !

Contrairement aux idées reçues, les pompes à chaleur hybrides sont éligibles aux aides financières, tout dépend de la configuration d'installation :

Remplacement d'un système par une pompe à chaleur hybride neuve

Éligibilité à MaPrimeRénov' et aux CEE en remplaçant un ancien système de chauffage carboné (chaudière gaz ou fioul par exemple) par une pompe à chaleur hybride neuve.

Chez Saunier Duval, il existe une gamme de 66 modèles de pompes à chaleur hybrides éligibles à la fois à MaPrimeRénov' et aux CEE !

Et toujours ... une régulation en fonction du coût des énergies et le confort sanitaire assuré par la chaudière.



Conservation de la chaudière existante et combinaison avec une pompe à chaleur neuve

Eligibilité au dispositif MaPrimeRénov' en combinant une pompe à chaleur neuve avec une chaudière en place

Chez Saunier Duval, il est possible de combiner une pompe à chaleur et un régulateur MiPro Sense à une chaudière existante Saunier Duval ou de toute autre marque.

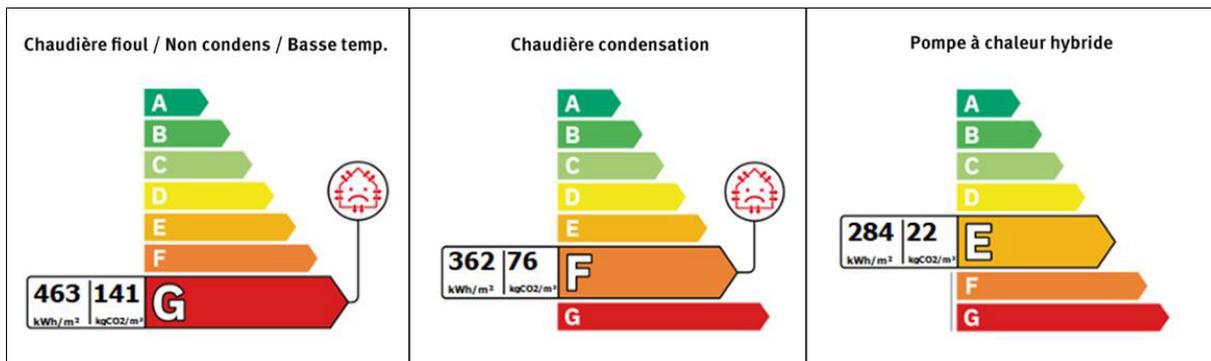
Et toujours... une régulation en fonction du coût des énergies, même avec une chaudière d'une autre marque !



Et le + : les pompes à chaleur hybrides sont idéales pour améliorer le DPE des logements

Les logements sont soumis à un diagnostic de performances énergétiques (DPE) qui donne lieu à une notation. A partir de 2025, les logements qui possèdent une étiquette G vont être interdit à la location, s'en suivront ensuite les logements F puis E.

La pompe à chaleur hybride s'avère une excellente solution pour gagner jusqu'à 2 étiquettes énergétiques par rapport à une chaudière fioul ou non condensation. En effet, la pompe à chaleur hybride repose majoritairement sur une énergie décarbonée, ne sollicitant la chaudière qu'en cas de besoin. Ainsi, ce système permet une réduction considérable des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, conduisant à un bien meilleur DPE qu'avec un système à énergie fossile.



⁽¹⁾ Calculs réalisés par Vaillant selon la méthode 3CL sous Pléiades IZUBA, version démo « Moteur DPE_1.4.25.10 »

⁽²⁾ Pour toute rénovation énergétique, il conviendra d'adopter une approche globale et de réduire en premier lieu les déperditions du logement